



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Mâcon, le **23 OCT. 2023**

Marie Duranel
Instructeur police de l'eau
Tél. : 03 85 21 86 95
ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

La cheffe du service environnement

à

Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la réglementation et des élections

Objet : EPAGE Seille et affluents – Plan pluriannuel d'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Seille – Déclaration d'intérêt général – Mise à l'enquête publique

Mon service instruit le dossier de déclaration d'intérêt général au titre de l'article L.211-7 du code de l'environnement, concernant le programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Seille. Ce dossier déposé par l'EPAGE Seille et affluents concerne 216 communes des départements de l'Ain, du Jura et de la Saône-et-Loire.

Le dossier étant jugé recevable par mon service, je vous adresse 9 exemplaires de celui-ci afin de vous permettre de lancer la procédure d'enquête publique, sur les communes de Marboz (01), Bletterans (39), Beaufort (39) et Louhans (71) pour une durée d'un mois conformément à l'article R.214-89 du code de l'environnement.

En tant que préfecture pilote de cette procédure, je vous invite à prendre contact avec vos homologues des départements de l'Ain et du Jura. Les coordonnées des personnes référentes vous seront prochainement communiquées par mail.

La cheffe du service environnement

Clémence Meyruey